

Décembre 2009

Numéro 29

# Pour SECOURISTES seulement

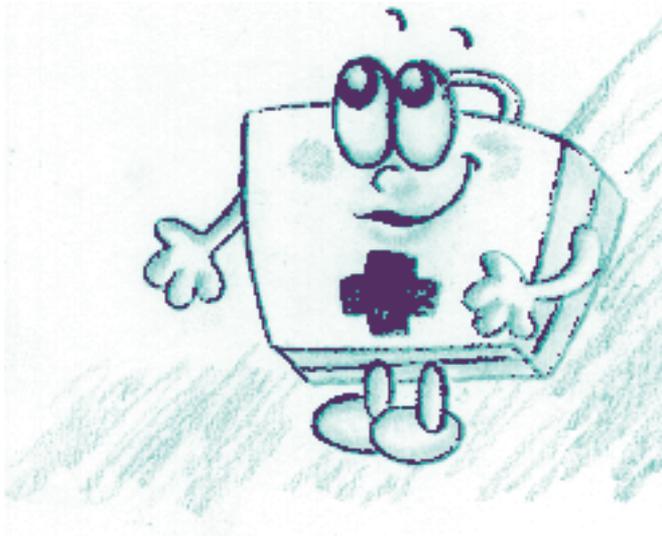
Bulletin d'information pour secouristes en milieu de travail

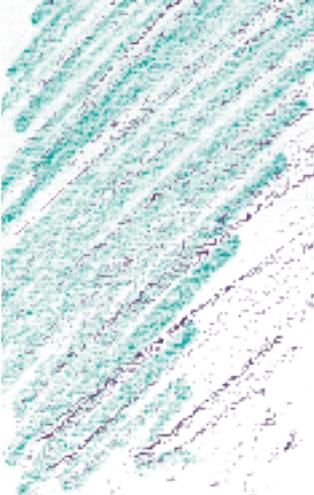
Centre de santé et de services sociaux  
de Montmagny-L'Islet

Produit par les  
infirmières des  
Services de  
Santé du travail  
de la région de  
la Chaudière-  
Appalaches

DANS CE NUMÉRO

Intoxication  
au monoxyde  
de carbone

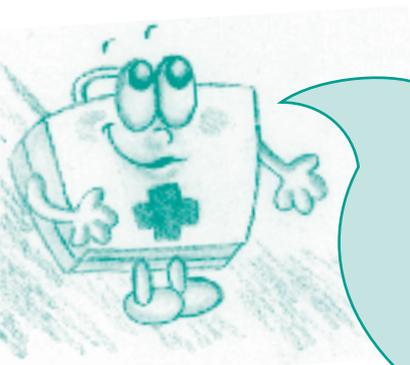




# TESTEZ VOS CONNAISSANCES...

et trouvez les réponses dans le bulletin

- |  | V                        | F                        |
|--|--------------------------|--------------------------|
| 1. Le monoxyde de carbone (CO) a une odeur caractéristique                     | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| 2. Le CO est irritant pour les yeux  | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| 3. Le premier symptôme d'une intoxication est le mal de tête                   | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| 4. Le secouriste doit aérer le local contaminé avant d'y pénétrer              | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| 5. En présence de CO, le fœtus est plus vulnérable que sa mère                 | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| 6. Des douleurs à la poitrine peuvent apparaître chez un travailleur intoxiqué | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| 7. Le transport à l'hôpital n'est pas toujours nécessaire                      | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |



## Les symptômes varient selon :

- la concentration de CO dans l'air
- la durée d'exposition
- l'effort physique fourni
- la condition physique de la personne exposée
- l'exposition avec d'autres contaminants (tabac, etc.)

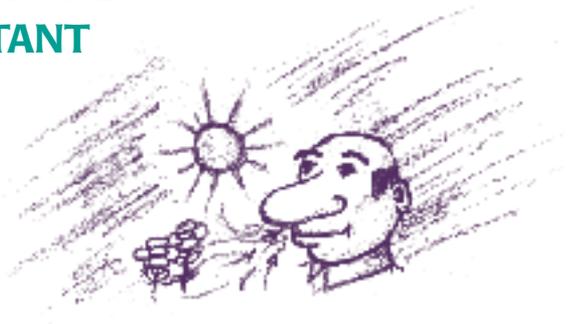
*Les organes les plus vulnérables  
sont le cerveau et le cœur.*

# SAVIEZ-VOUS QUE ?

## LE MONOXYDE DE CARBONE EST UN GAZ NON IRRITANT

Il est :

- sans couleur
- sans saveur
- sans odeur



**Donc impossible à détecter par les sens.**

### D'où provient-il ?

- De la combustion incomplète de produits tels que :  
essence, propane, huile à chauffage, bois, papier, etc.

### Où le trouve-t-on ?

- Dans un local mal ventilé dans lequel on utilise ou répare des appareils et véhicules munis d'un moteur à combustion : chariots élévateurs, polisseuses à béton, scies à béton, scies à chaîne, systèmes de chauffage, plates-formes élévatrices, génératrices, dynamitage, etc.
- Dans les incendies.



# INTOXICATION AU MONOXYDE DE CARBONE

Comment pénètre-t-il dans l'organisme ?

- Par les voies respiratoires
- Il se fixe aux globules rouges dans les poumons et prend la place de l'oxygène dont il prive les organes



*Le CO se fixe aux globules rouges au moins 200 fois plus facilement que l'oxygène.*

Les symptômes peuvent évoluer de cette façon :

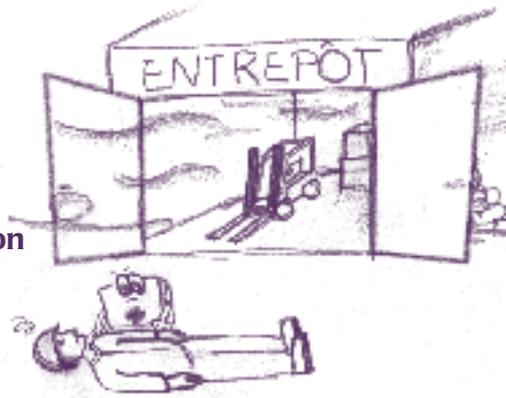
- ✓ Mal de tête frontal (serrement)
- ✓ Nausées
- ✓ Fatigue
- ✓ Étourdissements
- ✓ Désorientation générale (troubles de concentration...)
- ✓ Troubles visuels
- ✓ Diminution de la dextérité manuelle
- ✓ Vomissements
- ✓ Palpitations, douleurs à la poitrine
- ✓ Perte de conscience
- ✓ Coma
- ✓ Décès



*Les symptômes de l'intoxication au CO demeurent longtemps après la fin de l'exposition à cause d'une lente évacuation du CO par l'organisme.*

# Intervention du secouriste

- ✚ Bien évaluer la situation
- ✚ Assurer sa propre sécurité :
  - ✓ aérer le local
  - ✓ arrêter tout moteur en fonction
- ✚ Amener la victime à l'air libre
- ✚ Contacter le 911



*Ne tenter aucune  
manoeuvre de réanimation  
dans le local contaminé.*

- ✚ Surveiller la respiration
- ✚ Coucher la victime sur le côté si elle est inconsciente
- ✚ Pratiquer la réanimation cardiorespiratoire au besoin
- ✚ Garder la victime sous surveillance jusqu'à l'arrivée des ambulanciers



# INTOXICATION AU CO DANS UN ESPACE CLOS

## Définition d'un espace clos :

Espace partiellement ou totalement fermé dont la sortie ou l'accès est restreint et caractérisé, entre autres, par une insuffisance de ventilation naturelle ou mécanique.

Exemples : réservoir, silo, cuve, trémie, fosse, citerne, etc.

## Intervention du secouriste

### NE PAS PÉNÉTRER DANS L'ESPACE CLOS :

1. Appeler le 911
2. Ventiler l'espace clos, si possible (ventilateur)
3. Entreprendre l'extraction de la victime à l'aide d'un treuil sans pénétrer dans l'espace clos.

### ATTENDRE L'INTERVENTION DES POMPIERS OU

### DE L'ÉQUIPE SPÉCIALISÉE EN SAUVETAGE :

1. Formés en sauvetage
2. Munis d'un équipement respiratoire autonome, d'un harnais et d'un détecteur de gaz
3. Sous surveillance



# GROSSESSE ET EXPOSITION AU CO

Le fœtus est-il bien protégé dans le ventre de la mère ?

**NON,**  
*il est encore plus vulnérable que la mère.*



Le CO se lie au sang du fœtus plus rapidement qu'à celui de la mère. Le CO s'élimine plus lentement du sang du fœtus.

*Donc des soins médicaux urgents sont requis.*



**Conséquences possibles :**

- ✓ Naissance de bébés de petit poids
- ✓ Altération des capacités mentales du bébé
- ✓ Mort du fœtus (avortement)

---

Réponses à “TESTEZ VOS CONNAISSANCES” :

1 F

2 F

3 V

4 V

5 V

6 V

7 F

# INFO flash

## Points de service de santé au travail :

**Saint-Georges**  
12523, 25<sup>e</sup> Avenue  
Saint-Georges, QC G5Y 5N6  
(418) 228-0030

**Thetford Mines**  
17, rue Notre-Dame Ouest  
Thetford Mines, QC G6G 1J1  
(418) 338-6147

**Saint-Jean-Chrysostome**  
848, rue Commerciale, local 214  
Saint-Jean-Chrysostome, QC  
G6Z 2T6  
(418) 839-2070

**Montmagny**  
18, avenue Côté  
Montmagny, QC G5V 1Z9  
(418) 234-1211

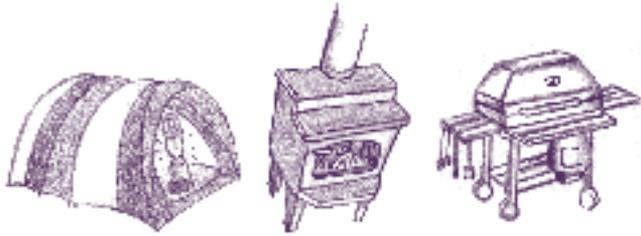
Site Internet :  
[www.santeautravail.qc.ca](http://www.santeautravail.qc.ca)

Édité par :

Agence de la santé  
et des services  
sociaux de Chaudière-  
Appalaches

Québec 

Dépôt légal  
ISSN 1205-5883  
Bibliothèque et Archives nationales  
du Québec, 2009  
Bibliothèque et Archives Canada, 2009  
Idée originale  
du CLSC La Guadeloupe



**Le monoxyde de carbone  
frappe aussi à la maison  
ou dans les loisirs...  
Soyez vigilants !**



**« ALERTE »**

*Si l'alarme d'un détecteur  
de CO se déclenche et que la  
source est inconnue :  
APPELEZ LES POMPIERS!*

### Références:

- Pour Secouristes seulement, novembre 2004, numéro 22
- Guide d'utilisation pour la formation sur le monoxyde de carbone, CSSSML, services de santé au travail, août 2009
- Bulletin d'information en Santé environnementale INSPQ, volume 14, 6 novembre 2003
- Guide pour la formation sur le monoxyde carbone, Centre de santé Paul-Gilbert, octobre 2003
- Règlement sur la santé et la sécurité du travail, Gouvernement du Québec, 2001
- Secourisme en milieu de travail, 6<sup>e</sup> édition, CSST, avril 2008